

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 29/04/2024

Signature des Contrats Engagements Quartiers 2030 le lundi 29 avril 2024 : une nouvelle ère pour la politique de la ville dans les Quartiers Prioritaires (QPV) des Hauts-de-Seine.

Le 29 avril, aura lieu la signature des Contrats de ville Engagements Quartiers 2030 en Préfecture des Hauts-de-Seine en présence de Laurent Hottiaux, Préfet des Hauts-de-Seine, Nadège Baptista, préfète déléguée pour l'égalité des chances ainsi que des établissements publics territoriaux, des maires des communes et de tous les partenaires de la politique de la ville.

Pour s'adapter à l'évolution des territoires, une actualisation de la géographie prioritaire a été menée dans l'esprit de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014. Le décret du 28 décembre 2023 dévoile la nouvelle géographie prioritaire.

Les contrats de ville de nouvelle génération sont des outils fondamentaux pour orienter l'aide en matière de politique de la ville pour les 6 prochaines années sur les 19 quartiers prioritaires des Hauts-de-Seine.

Ils scellent le partenariat entre une diversité d'acteurs : l'Etat, les collectivités territoriales, la CCI, la Banque Publique d'Investissement française (BPI), le Conseil Départemental, la CAF, l'ARS, la CPAM, France Travail, La Banque des Territoires, mais également les entreprises, les fondations et les associations.

La construction des contrats s'est voulue résolument créative et participative. Les citoyens ont été consultés à travers un cycle de 18 réunions citoyennes dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Par ailleurs, les fondations d'entreprises ont également été invitées à collaborer dans le cadre des Contrats Engagements Quartiers 2030 à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue le 05 avril dernier en préfecture.

L'analyse des besoins du territoire s'est concrétisée dans la rédaction d'un Contrat d'engagement pour chaque établissement public territorial. Le 29 avril 2024 marquera donc une étape importante pour les quartiers prioritaires de Boucle Nord de Seine, de Paris Ouest La Défense et de Vallée Sud Grand Paris.

En parallèle des Contrats Engagements, l'Etat déploie d'importants moyens en faveur de la rénovation urbaine. Près de 383 millions de concours financiers sont ou seront investis par l'agence nationale pour la rénovation urbaine dans les Hauts-

de-Seine, dans le cadre du nouveau programme de renouvellement Urbain (NPNRU) débuté en 2016 et qui se prolongera jusqu'en 2026. 34 % de ces crédits ont déjà été utilisés pour améliorer la vie des alto-séquanais. Chacun des 9 Quartiers de la politique de la ville concernés par le NPNRU a fait l'objet d'une contractualisation. Les conventions correspondantes sont aujourd'hui finalisées et permettent le démarrage concret des actions. Avec la participation de divers acteurs, plus de 1,5 milliards d'euros sont mobilisés pour la rénovation urbaine dans les Hauts-de-Seine.

Les signataires des Contrats de ville Engagements Quartiers 2030 se sont engagés avec des objectifs partagés : promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des habitants, soutenir la santé physique et mentale ainsi que le bien-être des résidents, encourager l'épanouissement personnel, accompagner les parcours citoyens et professionnels, faciliter l'accès à l'emploi et démocratiser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs. Les contrats Quartiers Engagements 2030 sont inclusifs, dynamiques et résilients. Les actions financées contribueront à animer les Quartiers Prioritaires de la ville dès cet été, avec l'opération Quartiers d'été olympique.

Programme de la journée du 29 avril en Préfecture des Hauts-de-Seine :

10h15 : Présentation des contrats Engagements Quartiers 2030 avec les élus du territoire et les partenaires

10h45 : Signatures officielles des Contrats Engagements Quartiers 2030 par le Préfet, les Présidents d'EPT, Maires et partenaires, en présence de la presse